

DOCUMENT "LES PERFORMANCES"⁽¹⁾

PEP Assurance SG

Performance des supports arrêtée au 31/12/2024

La part d'unités de compte du contrat présentant des caractéristiques « Environnementales, Sociales et de Gouvernance » conformément à l'article L. 131-1-2 du Code des assurances est de 75%

Code ISIN - Libellé du support - Société de gestion - Indicateur de risque de l'unité de compte (SRI) : 1 (faible) à 7 (élevé)								
Performance brute de l'UC (A)		Frais de gestion de l'UC dont frais rétrocedés (taux de rétrocessions de commissions) (B)	Performance nette de frais de gestion de l'UC (A-B)		Frais de gestion du Contrat (C)	Frais totaux dont frais rétrocedés (taux de rétrocessions de commissions) (B+C)	Performance finale (A-B-C)	
Annuelle (2024)	Moyenne annualisée sur 5 ans (2024/2020) ⁽²⁾		Annuelle (2024)	Moyenne annualisée sur 5 ans (2024/2020) ⁽²⁾			Annuelle (2024)	Moyenne annualisée sur 5 ans (2024/2020) ⁽²⁾

GAMME DES SUPPORTS

Fonds obligations

FR0050000829	SG Amundi Obligations Vertes - SOCIETE GENERALE GESTION - SRI : 3							
3,08%	NC	1,55% (dont 0,77%)	1,53%	-5,61%	1%	2,55% (dont 0,77%)	0,53%	0,53%

Fonds mixtes

FR0050000837	SG Amundi Oblig Entreprises Euro ISR - SOCIETE GENERALE GESTION - SRI : 2							
7,37%	NC	1,66% (dont 0,69%)	5,71%	-2,59%	1%	2,66% (dont 0,69%)	4,71%	4,71%

FR0010551689	DARWIN DIVERSIFIÉ 0-20 - SOCIETE GENERALE GESTION - SRI : 2							
7,63%	3,47%	1,34% (dont 0,69%)	6,29%	2,13%	1%	2,34% (dont 0,69%)	5,29%	5,29%

FR0012892156	SG Solidarité - Habitat et Humanisme - SOCIETE GENERALE GESTION - SRI : 2							
4,11%	1,72%	1,02% (dont 0,28%)	3,09%	0,7%	1%	2,02% (dont 0,28%)	2,09%	2,09%

NA = Non Applicable NC = Non Connu. Les données « NC » devraient être disponibles dans de brefs délais au sein des Documents d'informations clés des supports, accessibles sur le site <https://www.assurances.societegenerale.com/fr/investisseur-journaliste/nous-connaître/nos-entites/entites-france/notre-documentation-produits/> ainsi qu'auprès de votre Conseiller/Conseiller en Banque Privée. »

La performance nette de frais de gestion de l'unité de compte (A-B) est arrêtée au 31/12/2024.

La performance finale (A-B-C) s'entend hors frais sur versement ou arbitrage

Les frais de gestion de l'actif (B) sont arrêtés au dernier exercice clos, lequel n'est pas nécessairement au 31/12/2024. Ils correspondent aux frais indiqués dans le Document d'Informations Clés.

Les frais de gestion de l'actif sont prélevés par le gestionnaire d'actifs. La quotité de rétrocessions de commissions est incluse dans les frais de gestion de l'actif (B) et est la partie reversée à l'assureur. Par la suite l'assureur en reverse à son tour une partie au distributeur.

Les frais de gestion du contrat (C) présentés correspondent au maximum contractuel. Ces frais sont prélevés par l'assureur.

Ces frais diminuent le montant de votre épargne et ont une incidence sur le rendement de votre investissement au fil du temps.

Ces performances ne préjugent en aucun cas des performances des années à venir.

(1) La liste des supports présentés dans ce document est susceptible d'évoluer dans le temps et ne constitue pas une annexe financière. Pour plus d'informations, veuillez vous rapprocher de votre Conseiller (2) Ou le cas échéant, sur la durée d'existence de l'unité de compte en cas de durée inférieure à 5 ans.

Pour plus d'information, veuillez vous référer au Document d'Informations Clés de chacun des supports (le cas échéant, au document décrivant les caractéristiques principales du support), disponible auprès de votre Conseiller ou sur particuliers.sg.fr. Sogécap ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte mais pas sur leur valeur. En effet, cette dernière, qui reflète la valeur des actifs sous-jacents, est sujette à des fluctuations à la hausse comme à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers. Ces fluctuations peuvent ainsi entraîner un risque de perte en capital. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Liste des supports éligibles au 01/03/2025

DOCUMENT PRECONTRACTUEL AU 01/03/2025.

Contrat d'assurance collective sur la vie à adhésion facultative en euros et en unités de compte souscrit par SOCIETE GENERALE et ses filiales co-contractantes auprès de SOGECAP et présenté par Société Générale, BFCOI (immatriculations à l'ORIAS n° 07 022 493 et 07 030 515 (orias.fr)) et SGCB (immatriculation au RIAS NC n° NC170055) et Banque de Polynésie en leur qualité d'intermédiaires en assurance. L'adhésion à ce contrat est permise uniquement aux investisseurs n'ayant pas la qualité de "U.S Person" (telle que cette expression est définie dans la réglementation fédérale américaine). SOCIETE GENERALE ASSURANCES est la marque commerciale de SOGECAP, SA d'assurance sur la vie et de capitalisation au capital de 1 263 556 110 EUR. Entreprise régie par le Code des assurances - 086 380 730 RCS Nanterre - Siège Social : Tour D2 - 17 bis place des Reflets - 92919 Paris La Défense Cedex - Centre Relation Client : 42 boulevard Alexandre Martin - 45057 Orléans Cedex 1. Autorité chargée du contrôle : Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) - 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE. SA au capital de 1 003 724 927,50 EUR. Siège social : 29 boulevard Haussmann - 75009 Paris - 552 120 222 RCS Paris. Intermédiaire en assurance dûment enregistré à l'ORIAS sous le N° 07 022 493 ("orias.fr")

Réf 539804AG-01/2025

